

DECRET N° 2007-314 DU 3 JUILLET 2007

Chargeant Monsieur Albert S. HOUNGBO, Ministre Délégué Chargé du Budget auprès du Ministre des Finances, de l'intérim de Madame Sakinatou ALFA OROU SIDI, Ministre de la Micro Finance et de l'Emploi des Jeunes et des Femmes.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le Décret n° 2007-300 du 17 juin 2007 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le Décret n° 2007-305 du 30 juin 2007 chargeant Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale, de l'intérim du Président de la République pour compter du 30 juin 2007 ;

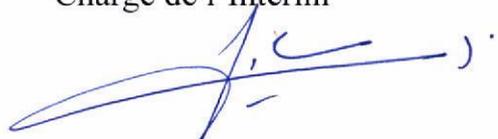
DECRETE :

Article 1^{er} : Pendant l'absence de Madame Sakinatou A. ALFA OROU SIDI, Ministre de la Micro Finance et de l'Emploi des Jeunes et des Femmes, son intérim sera assuré par Monsieur Albert S. HOUNGBO, Ministre Délégué Chargé du Budget auprès du Ministre des Finances pour compter du 02 juillet 2007 jusqu'à son retour.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 3 juillet 2007

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement absent,
Le Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale
Chargé de l'Intérim



Issifou KOGUI N'DOURO